



République Française

COMMUNE DE CEVINS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE

Arrondissement
d'Albertville 1

Canton n° 3

Séance du 22 décembre 2023

L'An deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Cevins, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe BRANCHE, Maire, en séance ordinaire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Présents : Bernadette AMIEZ, Denis BIBOLLET-RUCHE, Philippe BRANCHE, Anaïs CURTILLAT, Samuel DELTOUR, Emmanuel DI LUZIO, Gabriel MARQUES, Evelyne PELLICANO, Bernard PIVIER, Sébastien PIVIER, Sylvie VIARD-CRETAT, Régine VIBERT.

Absents : Claude BAUDERLIQUE, Marie-Christine DORIDANT, Ginette FALCOZ-RIGOTTI.

Ayant donné pouvoir :

Claude BAUDERLIQUE à Philippe BRANCHE
Marie-Christine DORIDANT à Sébastien PIVIER
Ginette FALCOZ-RIGOTTI à Régine VIBERT

Monsieur Gabriel MARQUES a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : D.C.M N°060/23 - RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES.

Vu l'article L2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant l'augmentation des prix de l'électricité et du fioul,

Considérant la mise en place du wifi à la salle des fêtes,

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2024.

Il précise toutefois que les personnes ayant déjà réservé la salle paieront les anciens tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les nouveaux tarifs à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2024, présentés dans le tableau ci-après.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/01/2024

Application agréée E-legalite.com

	Tarifs résidents Commune 2023	Nouveaux tarifs au 01.01.2024	Tarifs extérieurs Commune 2023	Nouveaux tarifs au 01.01.2024
Bar – Hall d'entrée	73.50 €	75 €	Non loué	Non loué
Bar + Cuisine (20/25 personnes)				
1 journée (samedi ou dimanche) de 10h00 à 20h00 ou 1 soirée (samedi ou dimanche) de 16h00 à 02h00	126.00 €	130 €	220.50 €	230 €
Grande salle + Cuisine + Bar (150 personnes)				
Du Vendredi 15h30 au Dimanche 18h00	283.50 €	290 €	462 €	470 €
Grande salle + Cuisine + Bar (150 personnes)				
Du Samedi 09h00 au Dimanche 18h00	157.50 €	160 €	336 €	350 €
Grande salle + Cuisine + Bar (150 personnes)				
Repas dansant (sauf APE)	173.25 €	175 €	420 €	430 €
Grande salle + Cuisine + Bar (150 personnes)				
Soirées Théâtre – Concerts – Expos, ...	Gratuit ou 105.00 € si entrée payante	Gratuit ou 110.00 € si entrée payante	262.50 €	270 €
Grande salle + Cuisine + Bar (150 personnes)				
Réunions, Assemblées Générales	Gratuit	Gratuit	126 €	135 €
Forfait hiver (1 ^{er} novembre - 30 avril)		15 € / loc°		15 € / loc°
Forfait été (1 ^{er} mai – 31 octobre)		10 € / loc°		10 € / loc°
Caution	500.00 €	Inchangé	500.00 €	Inchangé

Copie certifiée conforme et exécutoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



 Le Maire,



 Philippe BRANCHE

Transmis en Préfecture le : 05/01/2024
 Publié le : 05/01/2024
 Publié sur le site internet le : 05/01/2024

REÇU EN PREFECTURE
 le 05/01/2024
 Application agréée E-legalite.com